



FICHE DE POSTE

Chargé(e) de projet du Réseau « Sud Guyane Entreprendre »

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les patrimoines naturels et culturels et d'organiser, avec ses partenaires, un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel » et « participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national ».

Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, une forte démographie, un retard des équipements et services et des freins au développement identifiés, dont un déficit important sur les prérequis au développement.

Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés.

Une animation de proximité doit être assurée auprès des porteurs de projet en relais de l'action « microprojets » passée et en préparation du « réseau de proximité Sud Guyane Entreprendre ».

Résidence administrative : Parc Amazonien Guyane, Délégation territoriale du Maroni, Maripa-Soula, GUYANE FRANCAISE

Statut :

Titulaire de catégorie B de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale ou contractuel de niveau équivalent (contrat à durée déterminée de 3 mois)

Missions :

Sous l'autorité du chef du Service développement durable et en lien fonctionnel avec les délégations territoriales, le chargé de projet du réseau « Sud Guyane Entreprendre » a pour tâche :

- faire le point et solder les opérations microprojets:
 - prise de contact avec les porteurs de projets
 - complément donné à l'enquête/ bilan
 - mise à jour les conventionnements : conventions de prêt à durée indéterminée et conventions d'accompagnement
 - inventaire des matériels prêtés
 - suivi des porteurs faisant l'objet de courrier de relance
- mettre en place dans les villages du réseau de proximité Sud Guyane Entreprendre (SGE):
 - Mettre en place les premières phases du réseau de proximité Sud Guyane Entreprendre en lien avec le programme Leader
 - Animer les séances information des porteurs de projets SGE (animations de terrain collectives et individuelles) et préparer des outils de communication simples associés

- Présélectionner les porteurs de projets
- Assurer le reporting des activités du programme auprès du siège ;
- Formation et accompagnement :
 - Pré identifier les prestataires de service susceptibles de pouvoir assurer les formations
 - Associer les référents du PAG dans la Délégation territoriale du Maroni et les antennes.
 - Participer aux réunions du réseau des partenaires locaux de la formation, de l'accompagnement et du financement de projets ;

Compétences requises :

- Technicienne/cien en animation et médiation sociale, bac + 2, avec si possible une connaissance des très petites entreprises (TPE).
- Bonne connaissance des services publics et des associations liés à l'entrepreneuriat
- Expérience du développement local, et des pratiques des communautés traditionnelles ;
- Esprit de synthèse et d'analyse, pratique du reporting,
- Bonne connaissances du territoire.

Capacités:

- Organisation du travail, autonomie, travail en équipe et en réseau avec les partenaires ;
- Disponibilité et capacité à séjourner dans les villages isolés du sud guyane
- Bonnes aptitudes relationnelles et de communication ;
- Capacité, à mobiliser et à fédérer autour d'un projet ;
- Goût et aptitude pour le travail sur le terrain et le relationnel avec les acteurs du territoire ;
- Aptitude au travail en équipe projet.
- Permis B

Echéance de recrutement : 2 octobre 2017

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Date limite de candidature : 24 septembre 2017

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :
 Mr Gilles KLEITZ
 Directeur du parc amazonien de Guyane
 1 rue Lederson
 97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courrier postal ou courriel à :
 Jacques GRELOT - Chef du Service Développement Durable :
jacques.grelot@guyane-parcnational.fr

Copie à Françoise LEMAITRE-ANQUETIL, Responsable des ressources humaines :
recrutements@guyane-parcnational.fr